

27

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

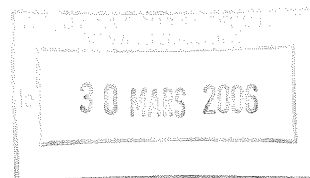
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 mars 2006 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11



Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- WAGNER
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- MME LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS		
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- WEISBECKER -
	SCHNEIDER(suppléant)		
PREUSCHDORF:	M BASTIAN		

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés :

MM MORI, APPRIL, WALTER, KENNEL qui donne procuration à M BASTIAN, TROG, MME CHALOPPE qui donne procuration à M KREISS, MME FISCHER qui donne procuration à M BASTIAN, Et MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

12) Redevances Ordures Ménagères 2006.

Vu l'état de recouvrement des Ordures Ménagères, contribution demandée par le SMICTOM Nord du Bas-Rhin, qui s'élève à **265.274,74€**, présente une augmentation de 2,8% par rapport à 2005.

Vu la redevance pour 2005 de 68,70 € / part.

Vu l'équilibre entre redevance / contribution au SMICTOM et frais de gestion.

Le Président propose pour 2006 une redevance de **69,20 € / part** (ce qui représente une augmentation de ~ 0,70 %).

Le Conseil Communautaire, à la majorité, une abstention (M. URBANY), décide d'appliquer le tarif de la redevance 2006 à 69,20.€ /part.

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 27 mars 2006

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

